



RAPPORT DU MAIRE

Afin de se conformer aux exigences de l'article 955 du Code municipal du Québec, je vous fais rapport des revenus et dépenses du fonds d'administration de notre municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2011.

ANNÉE 2011

Les états financiers préparés par la firme SAMSON BELAIR/ DELOITTE & TOUCHE, S.E.N.C. montrent, pour l'année 2011, un surplus de 233 238 \$.

ANNÉE 2012

Pour l'année 2012 le conseil a adopté un budget de 3 474 029 \$ et fixé le taux de taxes de 0,44 \$ du 100 \$ d'évaluation, de 0,04 \$ du 100 \$ ainsi que 163 \$ par logement versé au gouvernement du Québec pour les services de la Sûreté du Québec, une taxe de 0,06 pour le service de protection incendie, ainsi qu'une taxe de 0,10 pour les immobilisations des routes et une taxe d'environnement de 0,01 \$. L'année devrait se terminer avec un surplus.

Voici la liste des montants octroyés au-dessus de 25 000 \$ (loi 175).

Construction DJL	Pavage Belvédère sud	143 853 \$
	Pavage Hatley Acres	124 820 \$
Excavation Racicot	Matériel de rechargement Hatley Acres	69 834 \$
Entreprises Bourget	Calcium liquide	32 152 \$
R.I.P.I.	Protection incendie quote-part	105 931 \$
RIGDSRC	Enfouissement et putrescibles	59 680 \$
Sani-Estrie	Ordures/recyclage/putrescibles	155 832 \$
Sintra	Rechargement chemin Dunant	66 575 \$
	Pavage chemin Dunant	170 100 \$
Stoddard Bruce Entreprises	Déneigement partie Sud	212 674 \$
Sûreté du Québec	Service de police	286 004 \$
Transport Jean-Luc Clément	Déneigement partie Nord	189 753 \$

ANNÉE 2013

La municipalité du Canton de Hatley entend augmenter le budget de son réseau routier et faire une mise à jour de son plan quinquennal, pour bien illustrer les besoins et souhaits des citoyens.

Le conseil élabore actuellement une proposition de vision à long terme (2012-2022) basée sur les grands thèmes bien exprimés lors de rencontres et consultations. Les services de base tels la collecte des ordures, matières recyclables et matières organiques ainsi que le service de protection incendie seront analysés pour une plus grande efficacité.

L'équilibre budgétaire entre les différentes obligations municipales et les besoins des citoyens sera évalué et incorporé dans le budget, déterminant ainsi l'assiette fiscale (taxes).

Le désir d'un lieu d'appartenance (centre multisectoriel) souvent réclamé fera l'objet d'une attention particulière.

La diversité des besoins de nos citoyens dans une municipalité éclatée en terme d'occupation du territoire sera évaluée dans une vision de réalisation globale. Ainsi, l'approche budgétaire se doit d'être présente dans un développement progressif et interrelié. L'environnement, la qualité de vie, un lieu communautaire, les sports et loisirs et la forêt devront permettre un rapprochement communautaire intercitoyens.

Le développement économique (construction) et touristique seront présents et parties prenantes de notre plan d'urbanisme pour maintenir le caractère propre et typique de notre ruralité et de notre qualité de vie.

L'environnement dans son sens le plus large sera au coeur de notre plan d'aménagement et de développement.

Dans l'ensemble, le conseil souhaite améliorer les services, diminuer les coûts et augmenter son efficacité. En conclusion, c'est avec plaisir que nous félicitons et remercions la conseillère et les conseillers ainsi que tout le personnel pour la saine gestion des affaires de la municipalité.

Pierre A. Levac, maire